

Section 0. Avis d'Appel d'Offres

Dossier d'appel d'offres pour l'acquisition de cocardes, d'écharpes et d'insignes au profit des députés de la 10^{ème} législature

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Assemblée nationale

Objet : Acquisition de cocardes, d'écharpes et d'insignes au profit des députés de la 10^{ème} législature

Référence du PPMP : F_AN_1.3

Avis n° : 001...-25/AN/PT/SGA/PRMP/A-PRMP/S-PRMP du...13..../...05..../2025

Identification de la procédure : Appel d'Offres Ouvert National

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de passation des marchés publics de version n°2 de l'Assemblée nationale publié sur le site web de l'Assemblée nationale et affiché sur tous les sites du parlement béninois le jeudi 24 avril 2025.
2. L'Assemblée nationale *a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du Budget National*, afin de financer *son projet d'acquisition* et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché *relatif à l'acquisition de cocardes, d'écharpes et d'insignes au profit des députés de la 10^{ème} législature*.
3. L'Assemblée nationale sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir *des cocardes, d'écharpes et d'insignes au profit des députés de la 10^{ème} législature*. Ces fournitures sont constituées en lot unique et seront livrées au Secrétariat général de l'Assemblée nationale.

Les variantes ne seront pas prises en considération.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée nationale, Monsieur DEDEWANOU Fagnon**



Section 0. Avis d'Appel d'Offres

Dossier d'appel d'offres pour l'acquisition de cocardes, d'écharpes et d'insignes au profit des députés de la 10^{ème} législature
Damien, email : fagnondedewanou@gmail.com et prendre connaissance des documents du dossier d'Appel d'Offres Ouvert National au Secrétariat permanent des marchés publics : *secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée nationale sis dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD, vons de la banque BOA en allant vers Maria Tokpa, 2^e immeuble carrelé à droite, bureau situé au 1^{er} étage, Porto-Novo, quartier Houédakomey, tous les jours ouvrables de 08 h à 12 h 30 mn et de 14 h à 17h 30 mn, heure locale (GMT+1).*

6. Le délai de livraison est de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrage.
7. Les exigences en matière de qualification sont :

a. Pour les anciennes entreprises

Exigences techniques :

Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences techniques ci-après :

- être une entreprise dans le domaine d'achat et de vente de cocardes, d'écharpes et d'insignes justifié par le registre de commerce ou les statuts de l'entreprise ou la carte d'importateur de l'entreprise ;
- avoir exécuté, au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) et de l'année en cours, en tant que fournisseur principal au moins deux (02) marchés similaires et d'une valeur minimale hors TVA de cent un millions six cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent quinze (101 694 915) francs CFA pour chacun des marchés et justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution appuyées de la copie du (des) contrat(s) (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception appuyés de la copie du (des) contrat(s) (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé montrant qu'il a exécuté lesdits marchés ;

NB : On entend par marché similaire la livraison de cocardes, d'écharpes et d'insignes.

- avoir l'autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur + copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste concerné pour la commercialisation des articles ;



Section 0. Avis d'Appel d'Offres

Dossier d'appel d'offres pour l'acquisition de cocardes, d'écharpes et d'insignes au profit des députés de la 10^{ème} législature

- le candidat doit s'engager par écrit à garantir lesdits mobiliers et matériels de bureau sur une période de douze (12) mois au moins après la livraison.

NB : L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité des références techniques (attestations de bonne fin d'exécution présentées et autres preuves) présentées par les candidats auprès des autorités contractantes bénéficiaires des prestations indiquées, de la garantie de soumission et de l'attestation de capacité financière auprès de l'institution financière habilitée.

Exigences financières :

Le Candidat doit :

- fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin justifiant qu'il dispose d'avoirs liquides sous forme de fonds propres ou de lignes de crédit à hauteur de cinquante millions huit cent quarante-sept mille quatre cent cinquante-huit (50 847 458) francs CFA ;
- fournir les états financiers (quinze premières pages) des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024), présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'ordre des Experts comptables et comptables agréés et portant la mention DGI ; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée.

NB : Les exigences financières sont cumulatives.



b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

Exigences techniques :

- être une entreprise dans le domaine d'achat et de vente de cocardes, d'écharpes et d'insignes justifié par le registre de commerce ou les statuts de l'entreprise ou la carte d'importateur de l'entreprise ;
- le candidat doit fournir la liste des qualifications et les références professionnelles du personnel d'encadrement composé d'au moins un responsable commercial et/ou un financier de niveau BAC + 3 ans en gestion financière, justifiant qu'il a participé, au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) et de l'année en cours, à l'exécution d'au moins deux (02) marchés similaires et d'une valeur minimale hors TVA de cent un millions six cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent quinze (101 694 915) francs CFA pour chacun des marchés et appuyée des

Section 0. Avis d'Appel d'Offres

Dossier d'appel d'offres pour l'acquisition de cocardes, d'écharpes et d'insignes au profit des députés de la 10^{ème} législature
preuves (attestation ou un certificat de travail précisant les expériences du personnel, copie de la carte nationale d'identité, diplôme et curriculum vitae daté et signé par l'intéressé ou toutes autres pièces tenant lieu) ;

NB : On entend par marché similaire la livraison de cocardes, d'écharpes et d'insignes.

- avoir l'autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur + copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste concerné pour la commercialisation des articles ;
- le candidat doit s'engager par écrit à garantir lesdits mobiliers et matériels de bureau sur une période de douze (12) mois au moins après la livraison.

NB : L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité des références techniques (attestations de bonne fin d'exécution présentées et autres preuves) présentées par les candidats auprès des autorités contractantes bénéficiaires des prestations indiquées, de la garantie de soumission et de l'attestation de capacité financière auprès de l'institution financière habilitée.

Exigences financières :

- fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin justifiant qu'il dispose d'avoirs liquides sous forme de fonds propres ou de lignes de crédit à hauteur de cinquante millions huit cent quarante-sept mille quatre cent cinquante-huit (50 847 458) francs CFA ;
- fournir le bilan d'ouverture et les états financiers (quinze premières pages) de leurs années d'existence, présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'ordre des Experts comptables et comptables agréés et portant la mention DGI ; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée.

NB :

-la preuve d'immatriculation à la CNSS du personnel d'encadrement fera foi ;
-les exigences financières sont cumulatives ;
-L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité des références techniques (attestations de bonne fin d'exécution présentées et autres preuves) présentées par les candidats auprès des autorités contractantes bénéficiaires des prestations indiquées, de la garantie de soumission et de l'attestation de capacité financière auprès de l'institution



Section 0. Avis d'Appel d'Offres

Dossier d'appel d'offres pour l'acquisition de cocardes, d'écharpes et d'insignes au profit des députés de la 10^{ème} législature financière habilitée.

Voir le document du dossier d'Appel d'Offres Ouvert National pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du Mardi 13 Mai 2025. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF en fichier unique sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics *Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée nationale sis dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD, vons de la banque BOA en allant vers Maria Tokpa, 2^e immeuble carrelé à droite, bureau situé au 1er étage, Porto-Novo, quartier Houédakomey, tous les jours ouvrables de 08 h à 12 h 30min et de 14 h à 17 h 30min, heure locale (GMT+1)*. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par **courrier express recommandé**. Ce dossier peut être téléchargé sur le site web : www.assembléenationale.bj ou être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie par le secrétariat des marchés publics de l'Assemblée nationale.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB accessible sous le format PDF en **fichier unique accessible**, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : *Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée nationale sis dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD, vons de la banque BOA en allant vers Maria Tokpa, 2^e immeuble carrelé à droite, bureau situé au 1er étage, Porto-Novo, quartier Houédakomey, au plus tard le Mardi 03/06/2025 à 10 heures 00 mn, heure locale (GMT+1)*. Le **défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.
10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **Salle de dépouillement de la Personne responsable des marchés publics de l'Assemblée nationale, dans**

Section 0. Avis d'Appel d'Offres

Dossier d'appel d'offres pour l'acquisition de cocardes, d'écharpes et d'insignes au profit des députés de la 10^{ème} législature
le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD à Porto-Novo, vons de la banque BOA en allant vers Maria Tokpa, 2^è immeuble carrelé à droite, bureau situé au 1er étage, quartier Houédakomey le.....03/06/.....2025 à...10....heures...30....mn heure locale (GMT+1).

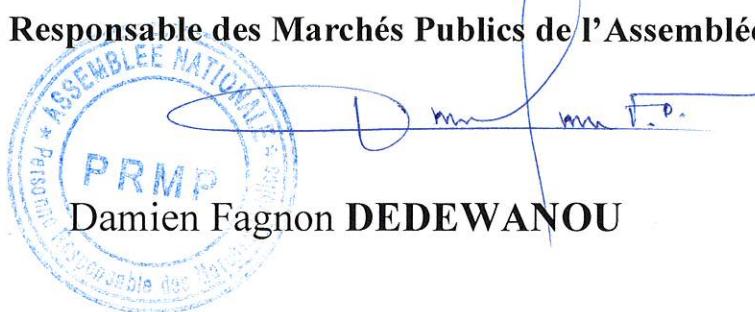
11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de un million six cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent quinze (1 694 915) francs CFA.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Porto-Novo, le.....13 Mai.....2025

La Personne Responsable des Marchés Publics de l'Assemblée nationale,



Damien Fagnon DEDEWANOU

